

RENTREE SCOLAIRE 2026-2027

Bonjour et bienvenue à tous !

1. L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Cette année, l'école Saint Louis accueille 114 élèves répartis sur 5 classes :

- Classe de PS(8) - MS(20) : 28 élèves avec Jean-Philippe MANCEAU (ASEM : Régine MAUDET)
- Classe de GS(11) - CP(9) : 20 élèves avec Sophie CHIRON (ASEM : Audrey REMIGEREAU)
- Classe de CE1(14) - CE2(8) : 22 élèves avec Cléo BLANCHARD (3/4 temps) et Myriam CHIRON le jeudi
- Classe de CE2(7) - CM1(17) : 24 élèves avec Nicolas DARD (Directeur) et David BILLAUD le jeudi
- Classe de CM2 : 20 élèves avec Anne SIMONNEAU

Caroline ROBIN, enseignante spécialisée, interviendra cette année 2 demi-journées par semaine (lundi matin et mardi après-midi) pour aider les élèves en difficulté. Chloé BELLANGER, stagiaire, interviendra plusieurs semaines dans la classe de CE2/CM1 jusqu'en février.

2. LES HORAIRES

- ❖ Matin : 8h30 à 12h Après-midi : 13h45 à 16h30
Nous ouvrons les portes à 8h20 le matin et 13h35 l'après-midi.

3. LA PASTORALE

Un éveil à la culture religieuse est proposé aux élèves de la TPS au CP. A partir du CE1, les élèves sont inscrits en catéchèse OU en culture religieuse. Les familles qui ne souhaitent pas que leur enfant participe à cet enseignement doivent le signaler. Ces familles devront alors signer une décharge de responsabilité afin que leur enfant quitte l'établissement à 15h30, un jeudi sur deux.

Notre équipe pastorale est composée, en plus des enseignants, de Nadine ROUX et Philippe JOBARD qui interviennent bénévolement une semaine sur deux à partir de novembre. Un grand merci à eux !

4. LE SPORT

Cette année, nous irons à la piscine de Mortagne ; les enfants de la GS au CM2 bénéficieront d'un stage massé :

- Du 7 au 18 septembre tous les jours, de 14h45 à 15h25 pour les CE2/CM1/CM2
- Du 8 au 19 mars tous les jours, de 14h45 à 15h25 pour les GS/CP/CE1

Notre journée sportive "Ma rentrée UGSEL" aura lieu le **VENDREDI 2 OCTOBRE**. Vous découvrirez, à l'issue de cette journée, la chanson de l'année "Les artistes".

5. PHOTOS DE CLASSE

Le photographe passera le **VENDREDI 25 SEPTEMBRE**. Des photos de classe, individuelles et de fratries seront posées.

6. THÈME D'ANNÉE

Le thème de cette année scolaire sera "St Martin, tous artistes". Différentes actions seront menées dans les classes pour alimenter ce thème.

7. CIRCULAIRES

Le jour de la rentrée, nous remettrons à votre enfant :

- une fiche de renseignements que vous devrez **compléter et rapporter**
- des justificatifs d'absences
- une communication de l'OGEC sur les rétributions scolaires (seulement aux aînés)
- Le règlement intérieur et le contrat de scolarisation (pour les nouvelles familles) à rapporter

8. ASSURANCE SCOLAIRE

Veillez fournir une attestation de votre assurance personnelle (responsabilité civile et individuelle accident). Bien souvent, cette assurance est comprise dans une multirisque habitation. Sinon, vous pouvez adhérer à la Mutuelle Saint Christophe en nous demandant un bulletin d'adhésion. La cotisation sera prélevée en novembre.

9. COMMUNICATION

Certaines informations qui n'entraînent pas de réponse vous seront adressées par courriel. C'est pourquoi l'adresse mail vous est demandée sur la fiche de renseignements.

En cas de séparation, il appartient aux parents d'informer le Directeur de leur situation familiale et de lui fournir les adresses auxquelles les documents concernant la scolarité de l'enfant doivent être envoyés.

Pour une communication efficace avec les enseignants, veuillez adresser vos messages :

- **Concernant l'école** : direction@stmartindestilleuls-stlouis.fr
- **Concernant Jean-Philippe** : jp.manceau@stmartindestilleuls-stlouis.fr
- **Concernant Sophie** : s.chiron@stmartindestilleuls-stlouis.fr
- **Concernant Cléo** : c.blanchard@stmartindestilleuls-stlouis.fr
- **Concernant Myriam** : m.chiron@stmartindestilleuls-stlouis.fr
- **Concernant David** : d.billaud@stmartindestilleuls-stlouis.fr
- **Concernant Anne** : a.simonneau@stmartindestilleuls-stlouis.fr

Le jour de décharge du directeur étant le **jeudi**, merci de favoriser ce jour pour les appels téléphoniques. Sinon, en cas d'urgence, n'hésitez pas à renouveler votre appel ou à laisser un message.

10. ABSENCES DES ÉLÈVES

a) En cas d'absence prévue, vous devez fournir à l'avance un justificatif.

Nous vous rappelons que **l'école est obligatoire** et qu'une absence revêt un caractère **exceptionnel**. Pour information, l'inspecteur de l'Education Nationale doit être prévenu de toute absence injustifiée.

b) En cas d'absence imprévue, **veuillez prévenir dès le 1^{er} jour par téléphone ou par mail.**

11. RÈGLES DE VIE COLLECTIVE

- Les enfants n'apportent pas d'objets personnels inutiles à l'école.
- Veillez à ce que la tenue vestimentaire de vos enfants soit appropriée au milieu scolaire.
- Tous les vêtements susceptibles d'être enlevés (manteaux, gilets, bonnets...) doivent être impérativement **marqués au nom de l'enfant (de la Maternelle au CM2).**
- Les parents s'engagent à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas de fièvre. Votre enfant sera mal à l'école et nous risquons de vous rappeler dans la journée.
- Il nous est interdit de donner des médicaments. Les enfants n'ont pas le droit d'en avoir sur eux.

12. RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTS

Une réunion de rentrée sera organisée par chaque enseignant selon le planning suivant :

Classe de Jean-Philippe : Jeudi 8 octobre

Classe de Sophie : Mardi 29 septembre

Classe de Cléo : Mardi 6 octobre

Classe de Nicolas : Jeudi 1er octobre

Classe d'Anne : Mardi 13 octobre

Les horaires précis vous seront communiqués ultérieurement. Par la suite, les enseignants pourront vous rencontrer de façon individuelle sur rendez-vous.

13. EVALUATIONS

Cette année encore, tous les élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 passeront des évaluations nationales. Ces tests auront lieu dès les premières semaines et l'enseignant de votre enfant vous communiquera ses résultats.

14. CALENDRIER

Vous pourrez le consulter sur le site <https://stmartindestilleuls-stlouis.fr/> dans le menu « Infos pratiques », puis « Documents administratifs ».

Veuillez bien noter que nous travaillerons **2 samedis (le 14 novembre et le 10 avril)**. Les vacances d'été commenceront le **jeudi 1er juillet au soir**.

15. ABONNEMENTS MAGAZINES JEUNESSE

Comme chaque année, des éditeurs proposent aux élèves des abonnements. En souscrivant un abonnement par l'intermédiaire de l'école, vous permettez aux classes de bénéficier d'abonnements gratuits. Merci de remettre à l'enseignant vos bons de commandes.

16. SÉCURITÉ

Les portes de l'école sont fermées de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30. Merci aux parents de maternelle de bien refermer le portail derrière eux le matin.

Différents exercices de sécurité (évacuation, confinement) auront lieu tout au long de l'année.

17. RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vous pouvez le consulter sur notre site <https://stmartindestilleuls-stlouis.fr/> dans le menu « Notre école ».

Votre enfant le recevra mardi en version papier. Merci de le signer et de le rendre à l'enseignant.

Bonne année scolaire à tous !